

## Séance du 24 janvier 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-quatre janvier, à vingt-heure trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle de la mairie, sous la présidence de : M. Michel COUTELLE Maire. Etaient présents : Mmes et Mrs : Jacky Bassereau, Catherine Beautemps-Joly, Mickaël Feuvrier, André Fournier, Solène Loyer, Anne Molard.

Absents excusés : Mrs José Albesa, Loïc Poupin.  
Mme Loyer a été nommée secrétaire.

2020-01-d1

### **Avis sur le dossier « demande d'enregistrement présentée par la société METHAGRILOUE »**

La SAS METHAGRILOUE a déposé en préfecture une demande d'enregistrement au titre de la rubrique n°2781-2-b de la nomenclature des installations classées, pour la création et l'exploitation d'une unité de méthanisation.

La consultation du public a eu lieu du 30 décembre 2019 au 27 janvier 2020.

Le territoire de Chemiré en Charnie étant dans le périmètre de 1km autour de l'un des stockages délocalisés, Monsieur le préfet sollicite l'avis du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet de création et d'exploitation d'une unité de méthanisation par la SAS METHAGRILOUE.

2020-01-d2

### **Suppression de la régie de recettes « location de la Salle Chauvelier »**

Dans le cadre de la simplification des procédures.

Et considérant qu'il n'y a plus lieu d'encaisser des recettes de location de la salle Chauvelier.

Le Conseil Municipal décide de supprimer la régie de recettes « location de la salle Chauvelier » à compter du 24 janvier 2020.

Cette délibération annule la délibération en date du 22 juin 2006 concernant la création de cette régie de recettes.

2020-01-d3

### **Dématérialisation des flux financiers et factures (PES V2 échanges sécurisés)**

Afin de faciliter les échanges entre la mairie et la trésorerie pour les flux financiers, et dans le cadre de la dématérialisation totale de la réception des factures via Chorus Pro.

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer avec le fournisseur de logiciels Ségilog le contrat Berger Levraut Echanges Sécurisés.

Le coût de la mise en service est de 525 € HT, abonnement BL Dématérialisation : 59 € HT/an, abonnement BL Connect Chorus Portail Pro : 50 € HT /an.

2020-01-d4

### **Validation du bulletin communal de janvier 2020**

Après lecture et quelques modifications du projet de bulletin communal, celui-ci est validé par le conseil municipal.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la séance close à 23h00

Vu pour affichage  
Le Maire